

Section de Loire Atlantique

Cité Administrative Cambronne - 44000 NANTES
Tel. : 02 40 74 06 49
Direction Régionale – 4 quai de Versailles 44000 NANTES
Tel. : 02 40 20 76 63
e-mail : solidairesfinancespubliques.dr44@dgfip.finances.gouv.fr

Compte rendu de la CAP locale d'affectation cadre C au 1^{er} mars 2018

La CAP d'affectation locale des agents C s'est déroulée le 18 janvier 2018. Malgré les 11 suppressions d'emplois de catégorie C à la DRFIP au 1^{er} janvier 2018, il reste 36 postes de titulaires vacants dans le département au 1^{er} mars 2018.

Le vote de Solidaires Finances Publiques sur les mouvements locaux

Pour Solidaires Finances Publiques, les mouvements locaux d'affectation ne peuvent être dissociés de la question de l'emploi à la DGFIP et donc à la DRFIP 44. Cela se traduit, depuis plusieurs années, par des milliers de suppressions d'emplois avec pour conséquences un droit à mutation réduit et des vacances d'emplois de plus en plus nombreuses. Dans ces conditions, il est hors de question pour l'ensemble de nos élu-es, dans chaque catégorie, de voter pour des mouvements locaux profondément marqués par cette funeste réalité.

CAP Locale: les principales données

CAPL 3 (Agents C) du 18 janvier pour les titulaires les ALD, renforts, détachements

Mouvement national (rappels)

Arrivées : 9 mouvements dans la Direction, dont 3 arrivées d'autres Directions.

Sur les 9 « arrivées », 4 sont ALD sur la RAN de Nantes .

Départs : 9 mouvements dans la Direction dont 3 vers d'autres Directions, 6 mutations internes .

- Département ouvert.

Mouvement local

16 agents ont déposé une fiche de vœux dont 6 fiches de souhaits (pour les agents ALD et de renfort).

A l'issue du mouvement, 47 agents sont en position ALD (au département ou à la RAN), 2 agents sont en position de détachement.

Votes Contre : Solidaires Finances Publiques (3), CGT (2), CFDT (1).

La déclaration liminaire de Solidaires Finances Publiques

Madame la Présidente,

Sur le contexte général, le 1^{er} janvier 2018 a constitué, de manière classique, une mauvaise journée pour la fonction publique et les fonctionnaires. Après une avalanche d'annonces politiques, les lois et les décrets d'application ont été promulgués:

- * augmentation de 1,7 point de la CSG (c'est déjà mis en œuvre) sans que le mécanisme de compensation annoncée ne soit techniquement encore défini
- * rétablissement du jour de carence pour les fonctionnaires
- * annonce en fin d'automne, du nouveau gel du point d'indice pour la totalité du quinquennat.

La liste n'est pas exhaustive : il serait trop long d'énumérer l'ensemble des mauvaises nouvelles

A la DGFIP l'avenir est source de grande inquiétude.

- Les suppressions d'emplois continuent méthodiquement à s'appliquer, avec quasiment, le même volume que les autres années. En confirmant les 50 000 suppressions d'emplois pour la Fonction Publique d'État le ministre de l'action et des comptes publics entérine, de fait, une accélération de leur rythme à la DGFIP.

- Les concentrations et suppressions de services se poursuivent contre toute logique du Service Public de proximité.

- La prochaine arrivée du PAS au 1^{er} janvier 2019 constitue un enjeu politique majeur. La DGFIP a-t-elle les moyens d'assurer cette nouvelle mission? On peut raisonnablement en douter.

- Dans le cadre du Comité d'action Publique (CAP 22), mis en place par le premier ministre, la lecture de la feuille de route est particulièrement préoccupante. Clairement, le périmètre des missions sera touché sur fond d'externalisation (dixit Gérald Darmanin).

Les libéraux au pouvoir n'ont et n'auront de cesse d'appauvrir le domaine d'intervention de l'action publique. Prioritairement les administrations chargées des contrôles économique et financier seront défavorablement impactés. Historiquement et conformément à leur idéologie, ces mêmes libéraux ou néo libéraux ont toujours agi ainsi.

Dans le même temps fin 2017 le Directeur Général a, unilatéralement, décidé de s'attaquer aux règles de mutation et d'affectation des agents. Bien évidemment, comme tout bon libéral qui se respecte, il impose, sous fond de pseudo réalisme, un recul généralisé de ces règles.

Clairement il joue contre les agents : au niveau national : affectation au département et donc disparition des RAN, délai de séjour porté à 3 ans, disparition du mécanisme de la « cascade », disparition de la mission structure, etc ...

En confiant au niveau local la gestion des affectations, la DG a fait le choix de briser l'unicité de notre administration, unicité qui en constitue un des fondamentaux.

Compte tenu des politiques suivies, les agents de la DGFIP sont affrontés ou confrontés à une politique où ils sont grands perdants. Mais c'est également le modèle de service public à la française qui est attaqué fortement. Nos concitoyens et notamment les plus fragiles en seront les premières victimes.

Les représentant-e-s de Solidaires Finances Publiques à la CAPL 3

Katell Queffelec (St Nazaire); Nadia Guesne (Nantes); Jean Baptiste Fargues (Nantes); Romain Prod'Homme (St Nazaire); Armel Toul (Rezé); Anaïs Frances (Nantes).